

Groupe Front de Gauche,
Parti communiste français,
Gauche unitaire et Alternative citoyenne

Séance plénière du 14 au 16 décembre 2011
Rapport n° CR 123-11 - Projet de budget pour 2012

AMENDEMENT

Titre II – dispositions relatives aux charges
Annexe 7 – Enseignement secondaire
Fonctionnement
Chapitre 932 – Enseignement
Sous-fonction 28 – Autres services périscolaires et annexes
Programme « Schéma des formations »
Action « Développement des TICE et des ENT »

L'action « Développement des TICE et des ENT » est abondée de **0,5 M€** en Autorisations d'engagement et en crédits de paiement.

Le financement est assuré par la diminution de la part d'autofinancement du budget d'investissement de 500.000 € (compensée à due concurrence par une augmentation de l'emprunt) et par une augmentation du budget de fonctionnement de 500.000 €.

Exposés des motifs :

Le déploiement de l'espace numérique de travail (ENT) « Lilie » au sein des établissements franciliens sera achevé en 2012. C'est le fruit d'un travail de plusieurs années qui a nécessité un investissement de plus de 10 millions d'euros. La mise en place des ENT, et au-delà la généralisation du numérique, représente un changement majeur dans le fonctionnement des lycées et dans le travail pédagogique des enseignants.

La mise en œuvre de ces nouveaux outils offre aussi des possibilités nouvelles en matière de travail collaboratif. Ainsi, au-delà des possibilités actuelles de Lilie (cahiers de texte, bulletin de notes...), notre groupe souhaite étendre ses fonctionnalités pour mettre en place une plateforme collaborative permettant aux enseignants et aux associations de spécialistes de chaque discipline d'élaborer des contenus pédagogiques et de les partager. Cette base de données régionale serait au service de toute la communauté scolaire : enseignants, jeunes et parents.



Conseil régional

Les espaces numériques de travail doivent également être mis au service de la démocratie lycéenne et du travail collaboratif au sein des instances décisionnelles des lycées, comme les conseils d'administration ou les conseils de la vie lycéenne (CVL).

La mise à profit des espaces numériques de travail pour l'amélioration du travail collaboratif nous semble aller dans la droite ligne du choix retenu pour la région pour l'ENT « Lilie » d'une solution sous licence libre, qui permet à d'autres collectivités de l'utiliser et de l'enrichir, notamment par la mise en place d'une plateforme de mutualisation pour le développement du logiciel lui-même.

Pour réaliser ce travail d'extension des possibilités de l'ENT à de nouveaux usages, cet amendement propose d'abonder la ligne « Développement des TICE et des ENT » de 500.000 euros en autorisations d'engagement et en crédits de paiement.

Gabriel Massou

Conseil régional

57, rue de Babylone – 75359 Paris cedex 07 SP
Tél. : 01 53 85 53 85